

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL N°11 DU 9 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 9 septembre, les membres du conseil municipal de la commune de Saint-Urbain, se sont réunis à 20 h30 en mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Julien POUPON, le 3 septembre 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Julien POUPON, Nathalie ABIVEN, Jacques BEAUCHAMP, Jeannine LE GALL, Laure LAUVERGEAT, Pascale DIVERRES, Stéphanie GORIN, Pierre-Yves DANTEC, Sébastien LOZAC'H, Delphine LONGCHAMP, Olivier MOAL, Marie SANQUER, Gwenhael OMNES, Fabienne SIMON, Stéphane TROPRES.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Étaient absents et représentés :

Yvan BRISHOUAL a donné pouvoir à Julien POUPON
Bernard LE CAHAREC a donné pouvoir à Jacques BEAUCHAMP
Philippe DANTEC a donné pouvoir à Pierre-Yves DANTEC
Jessica GUILLERM a donné pouvoir à Marie SANQUER

Était secrétaire de séance : Olivier MOAL

Participait à la réunion : Muriel TRAPATEAU, secrétaire de mairie

Le procès-verbal du précédent conseil municipal du 29/06/2021 sera approuvé au prochain conseil.

Ordre du jour :

1. Projet de circuit de randonnées
2. Convention SDEF – extension point lumineux croisement Route de Kersulec – Voie romaine
3. Convention SDEF – extension point lumineux croisement Route de Kersulec et Lot. Ty Guen
4. Cession Bruno Diverres – Route de Kersulec
5. Numérotation de voirie Rue Traverse
6. Amendes de police
7. Demande de subvention four liaison froide SIVURIC
8. Questions Diverses...

1. Projet circuit de randonnées

La commune de SAINT-URBAIN envisage l'aménagement et le balisage du sentier de randonnée « Entre landes et vallées » dont le tracé est annexé à la présente délibération.

Julien POUPON rappelle que ce projet était en réflexion depuis 2 ou 3 ans.

Elle souhaite également classer ce circuit de randonnée pédestre au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) afin de garantir la qualité, la sécurité et la continuité de l'itinéraire. En effet, cette inscription permet à l'itinéraire de bénéficier des assurances du Département du Finistère (qui protègent le propriétaire privé et le randonneur en cas d'accident), de pérenniser et d'homogénéiser le balisage. De plus, ce circuit pourra faire l'objet d'une promotion touristique.

Au stade de l'étude de faisabilité commandée par la CCPLD et réalisée par l'ONF, l'estimation des travaux se décompose comme suit :

Saint-Urbain - Entre landes et vallées - 13,1km

Nature équipement	Etat	Action proposée	Fourniture	Main d'œuvre
Balisage	A créer	Installation de flèches	3 800 €	2 400 €
		Balisage peinture		800 €
Panneau de présentation du circuit	A améliorer	Remplacement du panneau de présentation du circuit au départ	1200 €	250 €
Chemin inondé (Bodan)	Détérioré	Passage sur le talus si accord du propriétaire		200 €
Végétation sur le chemin (6 points)	Détériorée	Retrait de la végétation		1200 €
Traversée de RC dangereuse (Bodan)	A améliorer	Installation d'un panneau "Piétons attention route dangereuse"	250 €	150 €
			5 250 €	5 000 €

Le financement de ce projet est envisagé ainsi

- Conseil Départemental du Finistère :
 - Aménagement : 20%
 - Signalétique : 50%
- CCPLD : Fond de concours suivant délibération du conseil communautaire du 9 Avril 2021 jointe en annexe

Le démarrage des travaux est programmé en décembre/janvier 2021.

Les élus sont également appelés à se prononcer sur la participation de la commune à un marché de fourniture et pose de signalétique et mobilier (les prestations pouvant être distinguées) sous la forme d'un groupement de commande impliquant les communes du territoire de la CCPLD.

Ce marché à commande serait mis en place pour une durée globale de 4 ans, reconductible chaque année.

Le plan de financement s'établit comme suit :

FINANCEURS	Dépense subventionnable H.T. du projet	Taux sollicité	Montant sollicité de la subvention
Département : Aménagement	1800 €	20%	360 €
Département : Balisage et Signalétique directionnelle	8 450€	50 %	4 225€
CCPLD : fond de concours 50% reste à charge	5665€	50%	2832.50 €
TOTAL des aides publiques sollicitées (cumul plafonné à 80% du montant H.T.)		72%	7417.5€
Montant à la charge du maître d'ouvrage (autofinancement minimum de 20%)		28%	2832.50€

Brest Terres Océanes va répondre à un projet régional sur les Stations de Trail. Des chemins labellisés pour les trails pourront être réalisés en collaboration avec Naturvan.

Vote à l'unanimité.

2. Convention SDEF – extension point lumineux croisement Route de Kersulec – Voie romaine

Suite à un accroissement des constructions neuves, la commune sollicite le SDEF pour des travaux d'éclairage public, suivants :

- Extension d'un point lumineux au croisement de la Route de Kersulec et de la voie romaine.

La commune et le SDEF conviennent que la contribution communale aux prestations prendra la forme d'un fond de concours.

Le montant de la participation financière se décompose de la manière suivante :

↻ Extension éclairage public	➤	4 500 € HT
↻ Financement du SDEF	➤	375 €
↻ Part communale	➤	4 125 €

Vote à l'unanimité.

3. Convention SDEF – extension point lumineux croisement Route de Kersulec et Lot. Ty Guen

Suite à un accroissement des constructions neuves, la commune sollicite le SDEF pour des travaux d'éclairage public, suivants :

- Extension d'un point lumineux au croisement de la Route de Kersulec et et le Lot. Ty Guen.

La commune et le SDEF conviennent que la contribution communale aux prestations prendra la forme d'un fond de concours.

Le montant de la participation financière se décompose de la manière suivante :

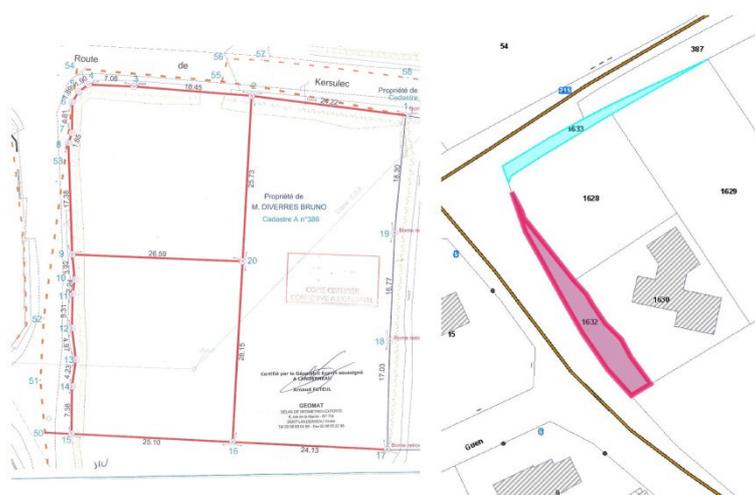
☞ Extension éclairage public	➤	1 500 € HT
☞ Financement du SDEF	➤	375 €
☞ Part communale	➤	1 125 €

Vote à l'unanimité.

4. Cession Brunon Diverres – Route de Kersulec

Dans le cadre d'une régularisation de bordure de voie, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur Bruno DIVERRES, propriétaire, des parcelles Route de Kersulec à Saint-Urbain, cèdera gratuitement à la Commune une partie de l'ancienne parcelle A 386 :

- la parcelle cadastrée section A n° 1632 pour une superficie de 185 m²
- la parcelle cadastrée section A n° 1633 pour une superficie de 84 m².



Vote à l'unanimité.

5. Numérotation de voirie Rue Traverse

Suite à des divisions de parcelle, une numérotation de voirie doit être effectuée Rue Traverse.

Il est proposé d'attribuer le numéro suivant :

- Parcelle AA n° 299 ⇨ 20 Rue Traverse

Vote à l'unanimité.

6. Amendes de police

Le Département est compétent pour répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière au titre de l'exercice 2021, au profit des communes dotées de la compétence voirie.

Une participation départementale peut être accordée pour les aménagements routiers ou pour la sécurité des piétons. Il est proposé d'inscrire les dépenses suivantes :

⇒ EP – Extension point lumineux <i>route Kersulec et voie romaine</i>	↪	4 125,00 € HT
⇒ EP – Extension point lumineux <i>Kersulec – Ty Guen</i>	↪	1 125,00 € HT
⇒ Signalisation horizontale <i>Route de Daoulas</i>	↪	3 800,00 € HT
⇒ Eclairage Public <i>Route Kersulec</i>	↪	85 060,84 € HT
Total	↪	94 110,84 € HT

Vote à l'unanimité.

7. Demande de subvention four liaison froide SIVURIC

Actuellement le Sivuric livre les repas de l'école en liaison chaude. Afin d'améliorer la qualité des repas et d'éviter le gaspillage alimentaire, il est possible de faire l'acquisition d'un four de mise en température et d'une armoire positive pour livrer les plats du SIVURIC en liaison froide.

Le coût de cette acquisition s'élève à 7 563,57 € HT :

- Four de mise en température	⇒	4 750,20 € HT
- 14 grilles gastro	⇒	353,92 € HT
- Armoire positive	⇒	2 168,25 € HT
- Livraison, montage, mise en service	⇒	291,20 € HT

Une subvention est possible au titre de France Relance plafonnée à 3 000 €. Cette subvention est possible jusqu'au 31 octobre.

Vote à l'unanimité.

8. Le point sur la rentrée scolaire

Il y a 182 élèves inscrits et 8 classes :

- Daniel GOURMELON et Nolwenn PRIGENT le mardi : 24 élèves en CM2
- Sylvie BOUÉ : 20 élèves en CM1
- Nelly JAFFRENNOU : 23 élèves en CE2
- Céline COURTEL : 25 élèves en CE1
- Gaëlle GOURVÈS : 26 élèves en CP
- Véronique BERNIER : 18 élèves en GS
- Julie LAUR : 20 élèves en MS
- Adeline POULMARCH et Blandine ROCLE (nouvelle arrivée) le jeudi : 15 élèves en PS et 11 en TPS

EFFECTIF DE L'ECOLE Commune de SAINT URBAIN de 2001 à 2021



Stabilité des effectifs par rapport à 2021. J. POUPON précise que la décreue remarquée depuis 2014 est en partie justifiée par la chute des naissances dans le Finistère à partir de 2009.

Pour cette rentrée scolaire, l'ouverture de la garderie est à 7h15, avec 5 à 7 enfants.

9. Questions diverses

Des discussions seront programmées à la fin du mois pour le futur lotissement Allée du Ster Vian.

CCPLD : Passage en Communauté d'agglomération et compétences des eaux pluviales. Le conseil municipal devra délibérer d'ici la fin de l'année.

Forum des associations : Bon déroulement à la sortie du Covid avec le plaisir pour les associations de se retrouver.

Accueil des nouveaux habitants : Belle réussite. Environ 30 personnes de présentes qui se sont vu remettre un panier garni avec des produits locaux.

Caisses à savons : beau moment festif qui a permis de mettre en avant l'action de la MPT.

10. Parole aux adjoints et conseillers

Jacques BEAUCHAMP

Ecole : divers travaux de plomberie réalisés par Hervé Bihan.

Bâtiment Brossolo : engagement des travaux de menuiseries.

Cimetière : préparation du terrain pour la Toussaint puis enherbement sur la partie visée.

Conseil municipal n° 11 du 9 septembre 2021

Eglise : Entreprise Quentel interviendra en octobre sur le rampant ouest.
Aire de jeux : les fouilles sont programmées en octobre pour permettre l'installation des 2 jeux.
Camion de la commune : le moteur hors service.
Vestiaires : livrés le 30 septembre. Visite à programmer avec Olivier MOAL.

Nathalie ABIVEN

Repas pour les anciens (+ de 65 ans) le 16 octobre à la salle Ty kreis-ker. La prestation sera assurée par le traiteur Michel. Les élus sont invités sur inscriptions.
Sivuric : problématique de recrutement du personnel (départ et maladie).
Mutuelles : Réunion publique courant octobre.

Laure LAUVERGEAT

Dispositif argent de poche : 15 jeunes ont participé : 15 € par demi-journée. Un bilan sera effectué avec l'équipe technique la semaine 37. Voir pour reconduire le dispositif à la Toussaint.
Caisse à savon : Temps fort de la jeunesse, activités pour les jeunes appréciées.
Conseil d'administration du centre de loisirs.
Vac'ados : 27 jours d'ouverture 15 jeunes de Saint Urbain.
MPT : Reprise des activités de la MPT avec pass sanitaire. 3 sorties familiales programmées.
AG de la bibliothèque vendredi 10 septembre.

Jeannine LE GALL

Le radar pédagogique est parti en réparation.
Travaux de voirie : route de Daoulas fin de travaux le 10/09. La signalisation se fera à la suite.

Stéphanie GORIN

Questions sur l'entretien de l'église et le nouveau lotissement. Rappel qu'il est important d'associer les riverains au fur et à mesure de l'avancement des travaux (circulation notamment).
Réponse : le désherbage du toit et la mise en place d'ardoise ont été prévus et seront menés prochainement. Le 3 juillet, une réunion d'information avec les riverains du lotissement Allée du Ster Vian a eu lieu pour les associer. Le début des travaux est prévu fin septembre.

Marie SANQUER

Commission environnement : réunion publique du jardin partagé le 16/09 à 20h à la salle (reportée)
Une présentation d'Energ'ence est programmée au prochain conseil avec notamment une restitution de l'audit énergétique

Olivier MOAL

Relance la demande d'abri bus pour les enfants de Kerdostin. Un devis a été réalisé (1 400 €)

* * *

Monsieur le Maire fixe la date du prochain conseil municipal le 8 novembre à 20h30.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux, puis lève la séance.

Le Maire,
Julien POUPON